

LA RÉGION SUD
VOTRE MOBILITÉ
NOTRE PRIORITÉ.



Etoile de Marseille – Nouveautés 2022

Offre de service

Matériel roulant

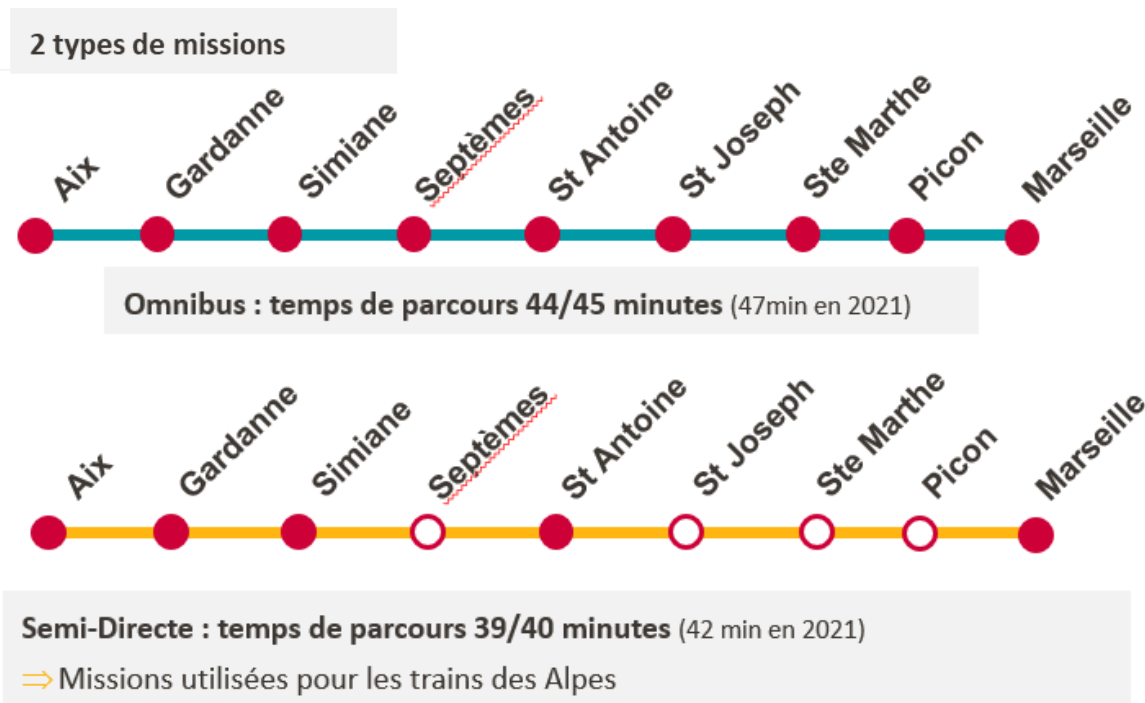
Infrastructures et pôles d'échanges multimodaux

Une offre de service 2022 proche du service 2021 sur la plupart des lignes et une nouvelle offre sur Marseille-Aix

- Offre de service rapide Marseille – Nice

Remise en circulation d'un train au départ de Nice pour arriver à Marseille à 8h11

- Une offre Marseille-Aix à la demi-heure en journée en semaine et au quart-d'heure en pointe suite aux travaux de MGA2



Relation Aix → Marseille :

- 1^{er} train : 6h23
- Fréquence en pointe (4 trains par heure) :
 - De 6h23 à 8h53
 - De 16h23 à 18h23
- En heure creuse :
 - 2 trains par heure (3 si train des Alpes)
 - 1 train par heure à partir de 19h23
- Week-end : 1 train par heure (2 si train des Alpes)
- Dernier train : 22h53

Relation Marseille → Aix :

- 1^{er} train : 6h23
- Fréquence en pointe (4 trains par heure) :
 - De 6h53 à 8h23
 - De 15h53 à 18h53
- En heure creuse :
 - 2 trains par heure (3 si train des Alpes)
 - 1 train par heure à partir de 19h53
- Week-end : 1 train par heure (2 si train des Alpes)
- Dernier train : 21h53

Une augmentation de 53% de nombre de trains (vs 2021)

Une offre de service 2022 proche du service 2021 sur la plupart des lignes et une nouvelle offre sur Marseille-Aix-Pertuis

- **Réouverture de la relation en TER vers Pertuis**

- 5 A/R en semaine
- 3 A/R le week-end
- Temps de parcours qui varie de 1h09 (train semi-direct) à 1h14 (train omnibus)

Cette offre ferroviaire, sera complétée par les services routiers de la Métropole, qui avec la ligne 100 relie actuellement le centre de Pertuis à la gare routière d'Aix en Provence, tous les quarts d'heure en heure de pointe, et toutes les 30 minutes en heures creuses. A partir de la gare routière d'Aix-en-Provence, les cars de la ligne 50 rejoignent Marseille, avec un départ toutes les 5 minutes.

- **Matériel roulant**

- Des trains à batteries sur Marseille – Aix en Provence à partir de début 2024 pour un montant de 20 M€ d'acquisition de matériel et 30 M€ de travaux d'électrification de l'infrastructure ferroviaire, avec une perspective d'acquisition d'autres rames pour un déploiement ultérieur sur Marseille – Miramas par la Côte Bleue et Avignon – Carpentras.
- Dans le cadre de l'ouverture à la concurrence de la ligne Intermétropoles Marseille-Nice, la Région prévoit l'achat de matériels roulants neufs pour exploiter le service, dont le nécessaire remplacement des trains « Corail » pour un montant estimé de 250 M€. Début d'exploitation ferroviaire prévisionnel : juillet 2025.

Travaux d'infrastructures Ouest – Est – Nord Marseille

- Poursuite des travaux de nuit de confortement du tunnel de la Nerthe du 13/12/2021 au 06/08/2022 et mise à niveau (télésurveillance, signalisation, caténaires, énergie...) de la gare de Pas des Lanciers durant tout le SA avec impacts sur fenêtres de circulation des trains déformées et vitesse temporairement limitée à 40 km/h.
- Travaux de renouvellement de voies à Marseille Blancarde durant tout le SA entraînant une vitesse limitée à 40 km/h du 21/03 au 15/05, des fenêtres déformées et 2 opérations coup de poing.
- Travaux de remplacement de caténaires et de renouvellement de voies entre Aubagne et Toulon avec impacts sur les TER de début et fin de journée du 10 janvier au 4 mars entre Aubagne et Sanary et du 6 septembre au 22 octobre avec en plus durant cette dernière période une limitation de vitesse temporaire.

Pôles d'échanges multimodaux Est et Ouest Marseille

- **Miramas** :

Projet en cours de mise en accessibilité des quais, d'aménagement du bâtiment voyageurs et de reconfiguration du PEM inscrit dans le cadre du projet urbain et paysager du site stratégique de la gare de Miramas (signature du protocole d'intention le 6 juin 2019 par l'Etat, la Région, la Métropole, la Ville, SNCF Réseau et SNCF Gares & Connexions pour un montant estimé à 50 M€ (valeur 2018) et une réalisation prévisionnelle pour 2025.

- **Arles** :

Les études d'Avant-Projet pour la mise en accessibilité des quais, l'aménagement du bâtiment voyageurs et la reconfiguration du PEM ont fait l'objet d'une convention de financement entre l'Etat et la Région pour une mise en service en 2024. Le projet est partie intégrante d'un projet urbain de plus grande ampleur.

Développement de la mobilité douce et durable : équipements vélo dans les gares

- Déploiement massif d'abris vélos sécurisés sur toutes les 145 gares TER de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour un montant d'investissement régional de 10 M€.
- Au 1er janvier 2024 : toutes les gares seront équipées.
- PRINCIPES : gratuité pour tous les titulaires de cartes de transports public et accès via e-billet TER via QR code (actuellement en phase de tests et développements).
- ÉQUIPEMENT : abris sécurisés, intégrant certains services annexes dans certaines gares (équipement de gonflage, de petit entretien, casiers pour affaires personnelles), signalétique/information du parcours en gare.
- Après les gares d'Aubagne, La Couronne Caro, Pas des Lanciers, Rognac, Saint Marcel et Tarascon en 2021, en 2022, ce seront les gares de Cassis, Lamanon, Blancarde, Meyrargues et Orgon qui seront équipées.

